

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution numéro PPR07-2024 accordant une autorisation portant le numéro de demande 2024-80127 pour la propriété située au 348, rue Principale, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 2 juillet 2024, a adopté le premier projet de résolution numéro PPR07-2024 accordant une autorisation portant le numéro de demande 2024-80127 pour la propriété située au 348, rue Principale, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à accorder, dans la zone commerciale GJ23C et dans la zone résidentielle GJ29R (secteur à l'ouest de la rue Saint-Antoine Sud, à l'est de la rue Saint-Charles Sud et de part et d'autre des rues Principale et Brébeuf), la délivrance d'une autorisation portant le numéro de demande 2024-80127 afin de permettre la construction d'un bâtiment de dix (10) étages composé de 63 logements dans les étages supérieurs, de commerces au rez-de-chaussée et de stationnements souterrains sur la propriété situé au 348, rue Principale, étant les lots numéros 1 010 046 et 1 010 048 du cadastre du Québec et de permettre son implantation jusqu'à 1,36 mètre de la ligne avant de terrain du côté de la rue Brébeuf et jusqu'à 24,30 mètres de la ligne latérale du terrain.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 17 juillet 2024, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale à Granby. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au www.granby.ca/fr/avis-publics, sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 5 juillet 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 5 juillet 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 5 juillet 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier